

ATELIERS MOBILITE – COLLONGES SOUS SALEVE

Synthèse du 23 novembre 2018

Faisant suite aux différentes réunions précédentes, veuillez trouver ci-dessous une synthèse mettant en évidence les 5 thèmes principaux sur lesquels je vous invite à réfléchir dès à présent. J'ai enregistré dans cette synthèse les éléments qui ressortent de nos discussions. Bien sûr la liste n'est pas exhaustive mais donne une ligne directrice dans notre réflexion.

Nous avons évoqué que chacun soit libre de s'inscrire dans 1 ou plusieurs thèmes pour les réunions à venir. Je vous demanderais de bien vouloir me communiquer par courriel le ou les thèmes dans lequel vous souhaitez travailler.

Merci à tous pour votre contribution.

Thème N°1: Les pistes cyclables et la mobilité douce.

- Envisager un marquage au sol à prioriser au maximum sur les axes tant principaux que secondaires.
- Prévoir un réaménagement du pont de l'autoroute sous réserve que la commune puisse intervenir sur cette portion départementale.
- Creuser la possibilité de subvention par la commune de vélos électriques.
- Communiquer et organiser des manifestations publiques sur la mobilité douce et la pratique du vélo.
- Poser des arceaux à vélo près des commerces et parkings.
- ... etc.

Thème N°2 : Transport en commun.

- Créer des abris bus aux endroits pertinents.
- Réfléchir et étudier la possibilité de navette "interne" à Collonges.
- Prendre contact avec Ratp Dev pour un transport à la demande via une application sur smartphone et internet pour diminuer le coût des lignes fixes.
- Réhabiliter la gare de Collonges SNCF
- ... etc.

Thème N°3 : Circulation automobile dans le village et flux des pendulaires.

- Généraliser/étendre les zones à 30 km/h. Mettre en zone à 20km/h le Cœur du Bourg
- Réaménager l'enrobé, le marquage au sol et mettre en place une nouvelle signalisation plus visible et plus adaptée avec les vélos et piétons par exemple.
- Créer des plateaux surélevés dans la mesure du possible, après accord du département.
- Mise en place d'un giratoire Rte d'Annemasse, au niveau de la ZAC

